



Le barème gestion locative

Notre Garantie d'Action : nous nous engageons à mettre toute notre force, notre expérience et notre réseau au service de la gestion de votre bien.

Les services du Mandat Confiance

7,2% TTC des sommes encaissées

- Mise en place du mandat de gestion**
- Gestion locative courante :** appel et encaissement loyers/charges/allocations, quittancement, versement des fonds perçus
- Révision annuelle des loyers et régularisation des charges**
- Tenue de la comptabilité propriétaire :** compte-rendu de gestion détaillé, lecture commentée du premier document
- Contrôle du respect des obligations locatives** (assurance, entretien, vie du bail)
- Demande et suivi des attestations annuelles** (MRH, chaudière, cheminée...)
- Lettre de rappel et recouvrement amiable** (1ère relance LRAR)
- Gestion du congé locataire :** contrôle de validité et acceptation
- Décompte de sortie du locataire**
- Règlement des factures fournisseurs**
- Organisation et suivi des réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC**
- Demande de devis supérieurs à 200 € TTC**

Services complémentaires

Gestion créances, remise du dossier au commissaire de justice pour commandement de payer, procédure (frais commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire)

Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)

Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle des travaux

Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique

Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux

Gestion technique des travaux supérieurs à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux

Réalisation d'une visite conseil

Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers

Frais d'administratifs (correspondance, extranet)

Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)

Frais pour clôture de compte à la suite de la résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)

Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété

Montage d'un dossier de subventions, suivi jusqu'à obtention des fonds

Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles

Représentation aux assemblées générales

Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion

« Permis de louer » : constitution du dossier et suivi

Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves

Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)

Assurance Loyers Impayés / Garantie Loyers Impayés *

Dossier Garantie VISALE - LPE

Service référence 8,4% TTC	Service excellence 9,6% TTC	Coût hors forfait TTC
●	●	150€/dossier
●	●	100€
●	●	250€
●	●	50€/dossier
●	●	150€/dossier
●	●	150€ + 4% du montant des travaux
●	●	90€/visite
●	●	90€/lot/an
●	●	2€/mois
●	●	10€/acompte
●	●	120€/lot
●	●	10€/lot/mois
●	●	250€/dossier
●	●	90€/heure
●	●	90€/heure
●	●	3€/m ² (logement vide) 5€/m ² (meublé)
●	●	90€/dossier
●	●	90€/heure
●	●	100€/heure
●	●	2% ttc des loyers et charges encaissés
●	●	50€/dossier



PRESTATIONS DE LOCATION

- Estimation de la valeur locative du bien
- Organisation et accompagnement des visites
- Vérification des garanties locatives et de la solvabilité
- Rédaction du bail

- Etat des lieux d'entrée
- Etat des lieux de sortie

- Frais d'entremise et négociation (Frais de publicité)

Honoraires
Propriétaire

10,09€ /m²

3,03€ /m²

150€

Honoraires
Locataire

10,09€ /m²

3,03€ /m²

X

Honoraires soumis à la loi du 6 juillet 1989,

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égale au plafond fixé par le décret n°2014-890 du 1^{er} aout 2014, Année de référence 2026 – Lyon, Villeurbanne et agglomération en Zone TENDUE.

- Location d'un garage ou parking , bail code civil (forfait)
- Rédaction bail sans recherche de locataire ni état des lieux (bail loi89)

150€

250€

150€

250€

PRESTATIONS ANNEXES

- Avis de valeur (succession, notaire)
- Rédaction d'un avenant au bail
- Location d'un local commercial*
- Location d'un local professionnel*

Honoraires
À charge du preneur ou demandeur

150€

150€

3 mois de loyer CC

10% de la 1^{ère} période triennale

*Hors honoraires avocat et commissaire de justice

PRIX TTC – Tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2026

CENTURY 21 LE 7 DE COEUR- SAS GERALYON

📞 04.78.58.25.69

✉️ geralyon@century21.fr

🏢 73 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

Transaction Gestion Location

L'équipe Transaction vous accompagne, à chaque étape de votre acquisition ou vente grâce à une offre complète des services personnalisés :

- ✓ Estimation gratuite
- ✓ Diffusion sur plusieurs plateformes
- ✓ Sélection des profils

- ✓ Gestion administrative
- ✓ Compromis
- ✓ Expertise fiscale, patrimoniale...

